

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agouce de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT :
\$1 PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT
\$1 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Ce que dit un journal protestant, le *Times* de Londres, à l'occasion de l'exécution en France des décrets du 29 mars dernier par lesquels les religieux sont chassés de leurs communautés ; les membres catholiques de la Chambre des députés et du Sénat protestent énergiquement contre cette odieuse persécution ; extrait du discours de M. Buffet, membre du Sénat rappelant le dévouement du clergé régulier et les services rendus par ce dernier à la France ; paroles de Sa Sainteté le Pape Léon XIII touchant le clergé régulier en France ; ce qu'ont fait les Français, les RR. PP. Jésuites, les Munités, etc.—Séance solennelle de l'Académie "Saint Thomas d'Aquin" au Collège de Ste-Anne, à l'occasion de la fête du Révd M. Eugène Frenette, directeur de ce Collège ; quelques détails sur cette société ; noms des élèves promus aux grades de l'Académie pendant cette séance ; conditions d'admission à l'Académie ; différents grades qui caractérisent chacun de ses membres ; insignes de l'Académie ; noms des membres actuels de l'Académie.

Causerie Agricole : Des engrais : déjections animales, fumiers de ferme ; qualité des différents fumiers ; de la litière ; préparation et conservation du fumier.

Sujets divers : Industrie à Carleton et à Maria, Baie des Chaleurs ; Moulin à soie, moulin à carder, à filer, à tisser la laine et à presser Pétoffe à Carleton ; établissement d'une manufacture de féculé à Maria.—Les bourreries : projet d'établissement d'une *beurrerie* à St-Roch des Aulnaies ; importance de l'établissement de semblables manufactures ; résultats obtenus à ce sujet dans l'Etat de New-York ; ce que dit à ce sujet un correspondant du *Nouveau-Monde*, dans ses *Entretiens avec nos lecteurs agricoles*.—Moyen de rendre appétissante aux animaux la paille récoltée trop tard.

Bibliographie : "Souhaits de bonne année," par Saint François de Sales ; en vente à la librairie de MM. Rolland & Fils, Montréal.—"Les Etreennes" journal publié par M. J. N. Duquet, à Québec.—"Le Feuilleté Illustré" journal hebdomadaire publié à Montréal.

Choses et autres : Fromageries à St-Jean-Baptiste-de-Rouville ; ce qui a été réalisé par la vente du fromage, pendant une seule année.—Culture de la betterave à sucre à Belleville, dans la Province d'Ontario.—L'emploi de la cendre et des os pour les prairies.—Ce qu'est la profession agricole ; pourquoi est-elle l'objet d'autant d'insouciance ?—Maximes : Agriculture et morale.

Recettes : Moyen pour préserver les poules de la maladie.—Moyen pour nettoyer les vases qui ont contenu du pétrole.

REVUE DE LA SEMAINE

Voici ce que dit le *Times* de Londres, le plus grand journal protestant du monde, à l'occasion de l'exécution en France des décrets du 29 mars dernier :

"Les actes d'aujourd'hui ont virtuellement terminés, à l'égard de Paris, les scènes scandaleuses appelées l'exécution des décrets. Les détails de cette persécution ne manqueront pas de soulever un mouvement d'indignation. Sauf les temps révolutionnaires proprement dits, jamais le gouvernement d'un grand pays ne s'était abaissé à une pareille entreprise, et le ministre de la justice présidant le tribunal des conflits jugeant en faveur de sa propre cause, est le comble — je vous demande pardon de l'expression — de ces atroces sottises qui, depuis des mois, ont stupéfié le monde entier.

"Pour apprécier avec calme les dispersions dont il s'agit, il convient de tenir compte des opinions opposées, et il est aisé de voir de quel côté se trouvent ceux que respecte la France et de quel côté se trouvent ceux qu'elle redoute et dont elle se défie.

"Les bandes chargées d'applaudir aux décrets et de haïr les victimes sont généralement composées d'individus dont le pays a horreur, d'individus qui sont les champions de toutes les révolutions, et qui bouleverseraient demain de fond en comble la société, si la protection d'une armée vigilante manquait à la France.

"Tous les esprits sensés, tous les hommes réfléchis et sincères, sans distinction de partis, de classes ou de croyances religieuses assistent consternés à ce viol de la liberté."

— Les membres catholiques à la Chambre des députés et du Sénat en France, protestent énergiquement contre l'exécution des décrets du 29 mars. Le 16 novembre, M. Buffet, membre du Sénat, rappelait à la séance de ce même jour, le dévouement du clergé régulier et les services rendus par lui à la France, en signalant, dans les termes suivants, ce que disait

d'eux, la voix la plus haute et la plus autorisée qui soit dans le monde, le Souverain Pontife Léon XIII.

“ Faut-il, dit le Souverain Pontife, trouver des missionnaires pour porter l'Évangile aux nations barbares!..... Le plus grand nombre d'entre eux est toujours parti des maisons établies en France par les religieux. Ce sont eux qui, en poursuivant d'immenses travaux pour la cause de la foi catholique, ont fait connaître aux peuplades les plus reculées, en même temps que la bonne nouvelle du christianisme, le nom et la gloire de la France. Il n'est pour ainsi dire pas dans l'existence humaine un seul genre d'infortune, dans les incidents de cette vie une seule forme de malheurs, auxquels les membres des congrégations religieuses n'aient à cœur d'apporter un adoucissement ou un remède.

“ On les a vus à l'œuvre dans les hôpitaux, dans les asiles ouverts aux misérables, aussi bien aux jours de paix et de sécurité publique que parmi les horreurs de la guerre et le tumulte des combats; ils ont apporté dans ces ministères si divers une douceur et une compassion qui ne pouvaient émaner que de la divine charité. Il n'est pas de province, de ville qui n'ait vu d'illustres exemples de cette bienfaisance, et n'en ait recueilli des fruits précieux.”

Il n'y a rien à ajouter, dit M. Buffet, à ces grandes paroles, cependant je vous demanderai la permission de signaler à votre attention quelques faits particuliers, et il continue:

“ Ces hommes dévoués, ces hommes étrangers aux luttes politiques, exclusivement préoccupés du salut des âmes et du soulagement des peuples, ces hommes n'ont pas seulement fait le bien spontanément, souvent aussi ils ont fait le bien, ils ont rendu les services que vous, Gouvernement, leur aviez demandés, et dont vous les avez remerciés tout récemment encore.

“ Vous aviez réclamé et on avait réclamé antérieurement, sans que ces demandes pussent toujours être satisfaites, l'envoi de Franciscains français pour la custodie de Terre sainte, pour la garde des Lieux saints, dont le protectorat, attribué depuis des siècles à la France, a été récemment reconnu et confirmé de nouveau par un traité diplomatique, le traité de Berlin.

“ Or, la part faite à la France, aux religieux français dans cette custodie est une condition essentielle de ce protectorat auquel vous n'avez pas sans doute l'intention de renoncer.

“ Eh bien! ces Franciscains français qui vous sont indispensables pour cette mission, dont vous avez récemment encore, je le répète, réclamé le concours, à qui vous avez accordé des subventions, vous les avez chassés; vous avez dissous leurs noviciats, vous avez même expulsé les membres du commissariat dont l'honorable M. Constant, ministre de l'Intérieur, avait reconnu l'existence comme parfaitement légale. Voilà ce que vous avez fait.

“ Ce n'est pas tout. Passons à ces Jésuites, frappés impitoyablement par votre premier décret. Quand il n'est agi du transport de nos bagnes de la Guyane, il fallait des hommes dévoués pour le service religieux de ce pays; les autres religieux n'étaient pas alors en mesure de fournir le nombre de prêtres nécessaires; on s'est adressé aux Jésuites; ils y sont allés, et avec

quel dévouement! Ce dévouement arrachait des larmes de reconnaissance aux forçats eux-mêmes.

“ Ils y sont restés vingt ans; beaucoup y sont morts victimes résignées d'un climat meurtrier. Et quand, après l'accomplissement de ces missions glorieuses et admirables, ils ont quitté notre colonie, c'est au milieu des regrets profonds, même de ces hommes dégradés auxquels ils avaient prodigué leur dévouement apostolique, qu'ils sont partis. Ils ont aussi reçu les remerciements et l'expression de la reconnaissance du Gouvernement Français par l'organe du ministre de la marine.

“ Mais il y a un autre fait plus saisissant peut-être. A la Nouvelle-Calédonie, ce n'est pas vous qui avez envoyé les Maristes, ils vous y ont précédés. Quelques pauvres prêtres, quelques pauvres religieux se sont fait débarquer un jour sur ces parages si dangereux à cause de la ferocité des habitants; ils ont exercé sur ces habitants l'influence la plus salutaire, à ce point qu'un navire français ayant échoué sur les côtes, ces religieux ont pu sauver l'équipage.

“ Ce sont eux, enfin, qui ont préparé votre occupation de l'île, qui l'ont facilitée, qui ont empêché ceux des indigènes sur lesquels ils avaient acquis de l'influence, de prendre part à ces insurrections dans lesquelles tant de sang français a été versé. Et aujourd'hui, au moment même où vous ramenez, — pour recevoir à Paris des ovations scandaleuses, — les incendiaires de Paris, vous chassez de la Nouvelle-Calédonie les religieux maristes, auxquels vous devez, en grande partie, votre établissement.

“ A l'intérieur, le spectacle n'est pas différent. Le Gouvernement avait demandé pour certains hôpitaux militaires les concours des frères de Saint Jean de Dieu; eh bien! à Nancy, M. le général Farre vient de les renvoyer.

“ Et ce n'est plus seulement contre les congrégations non-autorisées que vous sévissez, vous voulez chasser de partout tout élément religieux. Les Sœurs de Charité qui sont autorisées, sont renvoyées d'un grand nombre d'hôpitaux où certes, elles ne seront jamais remplacées. Nos ordres enseignants parfaitement autorisés, les Frères de la Doctrine Chrétienne, on les chasse de nos écoles; à Paris, par exemple, ils en conserveront à peine quelques-unes qui leur seront peut être bientôt retirées, contre le vœu général des pères de familles. Dites-vous que vous n'êtes pas les auteurs indirects de ces expulsions révoltantes? Vous les faites, puisque ayant le droit de vous y opposer, vous n'en usez pas....”

L'espace ne nous permettant pas de citer en entier tout ce qu'a dit M. Buffet, nous donnons ici l'extrait d'une partie de la fin de son magnifique discours.

“....C'est donc, dit M. Buffet, vous ne pouvez le méconnaître, une guerre contre l'Église catholique — et non pas seulement contre l'Église catholique, mais aussi contre les autres communions chrétiennes, et même contre le culte israélite que vous faites et que vous poursuivez. Mais vos coups, je le reconnais, sont dirigés avant tout contre l'Église catholique.

“ Eh! bien, avez-vous mesuré la portée de cette entreprise? Avez-vous calculé les chances d'une telle lutte? Avez-vous consulté l'histoire à cet égard?

“ Vous nous reprochez souvent, à nous catholiques, de lire l'histoire dans des livres où elle est falsifiée

par un esprit de bigotisme qui empêche de juger sagement des faits et même de les constater tels qu'ils sont. Interrogez donc, non des écrivains catholiques, mais des écrivains protestants. Interrogez, en particulier, le plus illustre des écrivains anglais, Lord Macaulay.

“ Il a tracé avec une incomparable éloquence, avec une érudition profonde, le tableau de toutes les luttes soutenues par l'Eglise catholique; il a montré cette Eglise paraissant, à certains moments, sur le point d'être anéantie et se trouvant quelque temps après aussi jeune, plus vivante, plus agissante que jamais; il l'a montrée ayant eu constamment des adversaires bien puissants, et permettez-moi de le dire, plus puissants que vous.

“ Eh bien! tous ces adversaires, où sont-ils? Tous sont aujourd'hui dans la poussière; et, comme le dit Macaulay, l'Eglise immuable reste debout..... ”

— Jeudi, le 15 décembre courant, les élèves du Collège de Ste-Anne célébraient la fête de leur bien-aimé directeur le Révd M. Eugène Frenette. Comme prélude à cette belle fête, les élèves avaient la veille présenté à M. le directeur deux magnifiques adresses: l'une en français, par les élèves du cours classique; l'autre, en anglais, par les élèves du cours commercial.

MM. les membres de l'Académie “ Saint-Thomas-d'Aquin ” ont profité de cette heureuse circonstance pour donner leur vingt-troisième séance solennelle à laquelle assistaient plusieurs membres du clergé, qui se font toujours un devoir d'encourager, par leur présence, l'esprit de travail qui anime les membres de cette académie.

On ne pouvait offrir à M. le directeur un plus beau bouquet de fête, que la proclamation des nombreux devoirs qui ont mérité d'être inscrits au cahier d'honneur dans un très-court espace de temps.

En conséquence de l'affiliation du Collège de Ste-Anne à l'Université-Laval, les élèves ont compris qu'ils se devaient à eux-mêmes et à l'honneur de l'institution où ils puisent leur enseignement, de travailler énergiquement à remporter la couronne d'application, afin de pouvoir lutter avantageusement dans les concours qui donnent droit aux titres honorifiques dont dispose l'Université-Laval; c'est pourquoi ils ont établi, parmi eux, une société où toutes les classes du cours classique ont à lutter entre elles. On ne pouvait viser à un plus noble objet que ces combats des intelligences se disputant entre elles la palme de la science.

Comme le disait, en 1870, le premier président de cette Société, M. Philippe Pelletier, qui aujourd'hui fait honneur au barreau, dont il est l'un des membres distingués: “ Cette lutte inoffensive de confrère à confrère renferme un enseignement précieux: elle nous montre ce que sont les combats de la vie; elle nous montre à lutter contre les obstacles qui entravent la carrière de tous les hommes courageux. Nous sommes encore trop jeunes pour prendre part à ces luttes sérieuses; nous ne sommes pas encore assez heureux pour être utiles à la patrie et à nos concitoyens; mais un jour viendra où l'émulation nous portera à demander notre admission dans la grande académie qu'on appelle “ la société. ” Lorsque nous en deviendrons les membres, il nous faudra mériter nos titres, en luttant contre des concurrents fermes et résolus, et ces combats glorieux seront en grand ce que sont en petit nos paisibles tournois de collège. Là, l'émulation prend un caractère sacré; à notre tour, nous devons à notre pays notre sang, nos lumières et les talents que Dieu nous a donnés. Nous devons chercher à vaincre tout ce qui s'opposera à la gloire de la nation et de l'Eglise. Cette juste émulation produira en nous le dévouement, vertu des grands cœurs, qui fait de ceux qui la possèdent de véritables apôtres du progrès et de la civilisation, en leur faisant tout sacrifier au devoir..... ”

Voilà dix ans que ces paroles ont été prononcées, et si nous portons nos regards au dehors, au foyer même de notre société, nous verrons que ces paroles ont reçu leur application; plusieurs même de ceux qui siégeaient sur les banquettes de l'Académie “ Saint-Thomas-d'Aquin, ” n'ont pas à regretter d'avoir mérité, par leur travail, le titre de membre de cette société d'émulation et d'avoir pris part à ses délibérations.

Ce succès de la part de leurs devanciers, n'est pas ignoré des élèves actuels du Collège de Ste-Anne, et nous voyons avec

plaisir qu'ils sont tout zèle à se rendre dignes de figurer au nombre des membres de cette académie puisque, depuis la rentrée des classes en septembre dernier, 141 devoirs ont été inscrits au cahier d'honneur; que deux élèves ont été admis comme aspirants, trois comme candidats, et deux comme académiciens.

Voici les promotions aux grades de l'Académie, qui ont été faites à la séance solennelle du 15 décembre courant:

Aspirants: MM. Auguste Taschereau, Léonce Vézina; — *Candidats*: MM. Narcisse Desgagnés, Joseph-Télu Bertrand, Charles Vézina; — *Académiciens*: MM. Henri Thériault, Alphonse Pouliot.

Les insignes furent présentés aux nouveaux gradués par le Révd M. Chs. Trudelle, supérieur du Collège.

Trois compositions françaises, inscrites au cahier d'honneur, furent lues par leurs auteurs, MM. Joseph Levassour, Auguste Taschereau et Narcisse Desgagnés; une dissertation philosophique fut aussi lue par M. Joseph Lavoie.

La lecture du rapport de l'Académie, les promotions et la lecture des différents devoirs inscrits au cahier d'honneur ont été entremêlées de différents morceaux de chant avec accompagnement sur le piano, ainsi que de plusieurs airs de bande exécutés par les élèves: ce qui ne contribua pas peu à rendre cette séance agréable et intéressante à la fois.

En cette occasion, M. le Supérieur ne manqua pas d'encourager les élèves dans leur œuvre d'émulation, et à les inviter de poursuivre avec une nouvelle ardeur les sentiers qu'ils parcourent avec tant de courage.

Nous croyons nécessaire de faire connaître à nos lecteurs les conditions d'admission à l'Académie, les différents grades qui caractérisent chacun de ses membres, les insignes de cette académie, et les noms de ses membres actuels:

Pouvent devenir *candidats*, les élèves de *Verification* et des classes plus avancées. Six est le nombre des devoirs requis pour obtenir ce grade.

Les élèves de *Belles-lettres*, de *Rhétorique*, de *Mathématiques* et de *Physique*, peuvent seuls être *académiciens*. Pour obtenir cet honneur les élèves de *Mathématiques* et de *Physique* doivent présenter six devoirs; ceux de *Belles-lettres* et de *Rhétorique* sept devoirs, jugés sans faute par MM. les Professeurs.

Trois grades servent à caractériser la capacité de chacun des membres; il y a les *aspirants*, les *candidats* et les *académiciens*.

Tous les élèves du cours classique peuvent devenir *aspirants*: pour cela il faut présenter huit devoirs sans faute, au jugement du professeur, dans les classes de grammaire; et six dans les autres classes.

Les insignes sont un ruban vert, avec armes de l'Académie, pour les *aspirants*; ruban blanc, avec armes de l'Académie, pour les *candidats*; une croix d'argent, frappée aux armes de l'Académie, pour l'*académicien*.

Membres actuels de l'Académie.—*Académiciens*: MM. François Têtu, président; Charles Collet, vice-président; Joseph Levassour, secrétaire; Alexandre Boucher, scrutateur; Auguste Gagné, censeur; François-Xavier Couture, George Goudreau, Alphonse Hudon, Joseph Lavoie, Louis Rousseau, Henri Thériault, Lucien Gauvreau, Alphonse Pouliot.—*Candidats*: Louis Garon, Arthur Lavoie, Joseph Darisse, Narcisse Desgagnés, Joseph-Télu Bertrand, Charles Vézina.—*Aspirants*: David Bélanger, Philippe Delisle, Athyme Roy, Alphonse Blanchot, Eugène Bourgault, Gastave Verrault, Auguste Taschereau, Leonard Benoit, Silvio Pelletier, Léonce Vézina.

CAUSERIE AGRICOLE

DES ENGRAIS: DÉJECTIONS ANIMALES, — FUMIERS.

Les excréments des animaux sont la base de tous les engrais préparés par les cultivateurs, et comme tels ils doivent être l'objet de la plus grande attention de la part de ceux qui se livrent à la culture de la terre. Nous ne pouvons donc trop souvent donner les renseignements que nous croyons nécessaires pour retirer de ces précieux engrais tous les avantages possibles, afin d'augmenter la fertilité des terres.

Il faut se pénétrer de la nécessité de ne laisser rien perdre, si l'on ne veut pas que les champs s'épuisent. En effet, l'engrais ne se multiplie pas de lui-même : il provient de récoltes mangées par les hommes et les animaux. En engraisant les champs, on ne fait que leur rendre ce qu'ils ont eux-mêmes fourni, et ils sont appauvris de tout ce qu'on laisse perdre de déjections animales et de débris végétaux ; il leur manque en outre tous les éléments des produits exportés pour la vente. Et s'il y a quelques compensations à ces pertes, elles proviennent, soit de l'apport naturel de l'air, soit des végétaux qu'on peut ramasser dans les terres voisines non livrées à la culture, tels que les feuilles des bois et les herbes des marais, soit enfin des engrais qu'on achète et dont nous avons fait mention dans notre dernière causerie.

Dans le voisinage des villes, cette compensation se fait très-rationnellement, par le soin qu'on a d'acheter toutes les déjections des habitants de la ville, et de les ramener dans les champs. Les mêmes matériaux passent ainsi tour à tour à l'état d'aliments pour les hommes, et à l'état d'engrais pour les plantes.

Fumier de ferme.—Ce fumier réclame un examen spécial. La qualité du fumier varie avec la nature des déjections animales, avec la litière, avec la manière dont on le prépare et dont on le conserve.

Les excréments animaux, comme ceux de l'homme, renferment à peu près tous les éléments qu'exige la restauration du sol. Ils sont plus riches en silice, puisque les animaux mangent la paille ; en revanche ils sont moins riches en phosphate, parce que les animaux mangent peu de grains. Un mélange bien fait d'excréments humains et de fumier ordinaire constituerait le plus parfait des engrais. S'il y a des cas où le fumier échoue contre la stérilité de certains champs, c'est qu'ils ont besoin d'être amendés.

Les nombres suivants expriment les proportions d'azote contenues dans les excréments de différents animaux, solides et liquides réunis :

Excréments de porc.....	0.37	pour 100.
“ de vache.....	0.41	“
“ de cheval.....	0.74	“
“ de mouton.....	0.41	“
“ humain.....	1.33	“

Leur valeur comme engrais dépend en outre des phosphates ; mais les phosphates varient à peu près comme l'azote, et l'ordre précédent peut être maintenu comme représentant la valeur relative des engrais.

Les excréments du cheval et du mouton constituent des engrais chauds, c'est-à-dire sont prêts à fermenter et agissent vivement sur la végétation. Ils conviennent aux terres froides, c'est-à-dire aux argileuses et humides ; mais le crotin de cheval s'altère rapidement, et le fumier qu'il donne devient ordinairement inférieur au fumier d'étable. Pour conserver au fumier d'écurie sa supériorité, il faut l'enfuir frais, ou du moins le conserver avec soin et en l'humectant convenablement. Les crottins de mouton peuvent être utilisés immédiatement par le pareage méthodique des moutons dans les champs qu'on veut engraisser.

Les excréments des vaches, des bœufs et des porcs sont des engrais froids, plus humides et moins actifs que les précédents ; ils conviennent donc aux terres chaudes, c'est-à-dire calcaires et sèches. Les déjections

de bêtes à cornes se prêtent mieux que toutes autres à la confection du fumier, et ce fumier s'applique d'ailleurs avec avantage à tous les terrains et à toutes les cultures. La fiente de porc ne convient pas à toutes les plantes et donne à plusieurs un mauvais goût ; mais elle produit de bons effets sur les prairies. On peut, en outre, la mélanger avec celui de cheval.

Au reste, quand on a en vue, non une culture spéciale, mais l'ensemble des cultures d'une exploitation ; le mieux est de mélanger les engrais de toute origine ; quelques parties d'excréments liquides peuvent être réservées pour être répandues sur certains points, afin d'y exciter la végétation.

Relativement aux litières, aucun débris de plantes n'est à négliger : herbes, tiges, feuilles contenant de l'azote et des sels utiles à la végétation des plantes cultivées. La paille des céréales est riche en silice ; la paille de sarrasin et les fanes de patates contiennent moins de silice, mais davantage d'azote, d'acide phosphorique et d'alcalis. La bruyère est très azotée, mais d'une décomposition difficile ; les pailles renferment généralement plus d'azote que les feuilles et même que les fanes de patates ; la tourbe, qui nuit à la végétation si on la répandait seule dans les champs, peut être employée comme litière. Enfin, manquant de plantes pour absorber les déjections des animaux, on aura, pour dernière ressource, de la terre passée à la claie, étendue dans l'étable, et recouverte, pour la propreté des animaux, d'une faible couche de paille. Ce procédé est mis en usage avec succès dans plusieurs localités, surtout pour les moutons.

Si c'est un tort de ne pas utiliser tous les matériaux susceptibles d'être transformés en engrais, que dire de l'ineurie qu'on apporte trop souvent à la confection des fumiers, c'est-à-dire à la conservation des matériaux qu'on s'est donné la peine de rassembler ?

La préparation du fumier peut être vicieuse à partir de l'étable, si celle-ci est mal construite et la litière mal distribuée. Dans certaines étables, les bêtes reçoivent une couche de litière chaque jour, mais comme elle ne peut être assez abondante pour absorber toute l'urine, on retire chaque jour le fumier derrière les bêtes, et, grâce à une pente convenablement ménagée d'avant en arrière, l'urine s'écoule sur ce fumier qui s'en imprègne, jusqu'à ce qu'on juge à propos de l'emporter au tas. Lorsque l'étable ne permet pas d'absorber par la litière toute l'urine, il faudrait au moins s'arranger pour ne pas perdre l'excès du liquide. La pente du sol, une rigole et un réservoir quelconque creusé près de l'étable, plutôt qu'en dedans, suffisent pour cet objet.

La litière doit être maintenue propre sous les animaux par l'addition assez fréquente d'une couche fraîche sur les couches anciennes ; il ne faut ni la laisser trop longtemps dans l'étable ni l'en retirer trop souvent. Dans le premier cas, le fumier risque de se détériorer et rend l'étable malsaine ; dans le second, la paille n'est pas suffisamment imprégnée. Un séjour de huit, dix, douze jours est très-convenable.

Chaque fois qu'on porte le fumier au tas, il doit être déposé par couches d'épaisseur uniforme et fortement foulé sous les pieds ; on établit le tas sur une longueur et une largeur telle que, par les apports successifs de l'étable jusqu'au moment de l'emploi, il ne s'élève qu'à environ trois pieds. On fait plusieurs tas,

si la quantité du fumier est considérable, afin de n'être pas exposé à laisser indéfiniment en place les couches inférieures; si la hauteur est trop petite, le fumier se fêche; si elle est trop grande, la fermentation ne se fait pas également partout, parce que l'air n'a pas un accès suffisant.

Il est utile de placer le fumier à l'ombre; mais c'est surtout l'assiette du tas qui réclame des soins. Entasser le fumier au premier endroit venu, dans une cour dont le sol est en pente inégale, non seulement il est exposé à toutes les intempéries, mais encore le suc qui en sort se répand partout, s'infiltre dans le sol, s'écoule dans la basse-cour, parfois dans les chemins, s'amasse dans les mares qui deviennent une cause d'insalubrité pour les maisons voisines et de mal dies pour les animaux qui s'y abreuvent. Or ce jus de fumier, qu'on appelle le *purin*, est comme l'essence de l'engrais; c'est la moitié de l'engrais qui se perd ainsi, faute de soins.

Et les soins à prendre pour éviter cette perte sont bien simples. Il suffit de choisir un emplacement dans un endroit d'un accès facile, mais où le fumier ne soit pas trop exposé à toutes sortes de gaspillage. On en dresse le sol presque horizontalement; on le garnit d'une couche de terre argileuse, consolidée par du gravier. Une rigole règne tout autour du tas et aboutit, par une pente convenable, à une petite fosse qu'on creuse dans la terre et qu'on garnit de ciment, ou qu'on fait en bois avec un vieux cuvier. Le purin se jama se dans ce réservoir et rien n'est perdu; en outre, on se sert de ce purin pour arroser de temps en temps le tas de fumier, soit avec des vases à main, soit avec une pompe en bois établie dans la fosse, la même fosse pouvant d'ailleurs recevoir les écoulements de l'étable. Le tas de fumier ainsi arrosé fermente également, et si la chaleur y devient trop grande, des arrosages fréquents seront un moyen de la tempérer.

Après un intervalle de temps variable de six semaines à trois mois, suivant qu'il fait chaud ou froid, le fumier a pris une consistance homogène; il est d'une odeur brune et d'un aspect gras; les pailles sont amollies, sans être entièrement désagrégées; cet état paraît être le plus avantageux pour la plupart des emplois. Avant cette transformation, le fumier est *pailleux*; répandu dans les champs, il agit lentement sur les plantes, parce que la dissolution de toutes ses parties ne se fait qu'avec difficulté. Au contraire, si on laisse le tas de fumier fermenter jusqu'à ce qu'il ait pris la consistance de *beurre noir*, cet excès de fermentation produit beaucoup de chaleur, des gaz et des vapeurs s'échappent en abondance, particulièrement des vapeurs ammoniacales. Le fumier, dans cet état, est facilement assimilable par les plantes; mais il arrive aux champs, privé d'une partie de ses principes utiles.

Toutefois, il y a un moyen d'empêcher cette déperdition de substance, lorsque la fermentation n'est pas trop exagérée: c'est de couvrir le tas avec de la paille, du gazon, de la terre mélangée de plâtre. L'intervention du plâtre ou de la couperose verte dans la préparation même du fumier est avantageuse dans tous les cas, pour prévenir la perte du gaz. On répand le plâtre cru en poudre, couche par couche, à

mesure qu'on monte le tas, ou bien on met la couperose soit en dissolution dans l'eau qu'on jette sur le fumier, soit dans la fosse à purin. Il faut environ 13 livres de plâtre cru ou 2½ livres de couperose, dans 10 pintes d'eau ou de purin, pour 2000 livres de fumier. Le fumier plâtré donne au blé, dit-on, un tiers de plus que le fumier ordinaire; le bénéfice est considérable.

Il faudrait se garder de mélanger de la chaux avec le fumier qu'on veut conserver, parce que cette substance provoque le dégagement de l'ammoniaque. Les cendres auraient le même inconvénient.

Les explications qui précèdent, sur la préparation et la conservation du fumier jusqu'au moment où il doit être porté à la terre, font comprendre en même temps de quelle manière il est le plus avantageux de l'enfouir; il ne faut charrier que lorsqu'on est prêt de l'enterrer, l'étendre uniformément à la surface du sol et donner un labour léger. Ces opérations doivent se suivre immédiatement les unes les autres. Si le fumier reste longtemps dans les champs avant d'être enfoui, il perd une grande quantité de ses principes ammoniacaux qui se dispersent dans l'air, et il est lavé par la pluie qui répand le purin très-inégalement.

Rien, d'ailleurs, n'empêche de s'écarter des règles générales, si l'on a en vue quelque résultat spécial. Mais c'est justement dans les applications exceptionnelles que l'intelligence revendique ses droits. Il y a les règles de la pratique; il y a les règles de l'économie agricole fondées sur l'observation des lois de la nature. Pour modifier les unes avec avantage, il faut connaître les autres et toujours s'y conformer.

Industrie à Carleton et à Maria, Baie des Chaleurs.

Un correspondant du *Canadien* écrit à ce journal ce qui suit: "M. le Dr Landry, l'un des propriétaires de l'Asile de Beauport, est à faire construire dans le village de Carleton, un moulin à scie, un moulin à carder, à filer et à tisser la laine et à presser l'étoffe. Cette nouvelle industrie nécessitera plusieurs mains-d'œuvre et rendra de grands services aux habitants de la Gaspésie." Nul doute que M. Landry sera grandement encouragé dans sa nouvelle entreprise, car le besoin de ces moulins se faisait vivement sentir. Une industrie en appelle une autre, et nous serions heureux, qu'en dehors de la pêche, les résidents de cette localité trouvassent moyen d'utiliser avantageusement les produits agricoles et forestiers: ce serait par là rendre l'agriculture prospère dans ces localités, et ouvrir à la colonisation les vastes forêts de la Baie des Chaleurs.

D'un autre côté, le *Courrier du Canada* informe qu'une manufacture de fécule va s'établir prochainement à Maria, paroisse voisine de Carleton. M. le Curé de Maria, le Révd M. Jacob Côté, est à Québec pour recueillir les adhésions à cette nouvelle entreprise. La culture des patates, qui est la plus en vogue dans la Baie, sera bien propre à alimenter cette manufacture, et à pousser les cultivateurs de cet endroit à perfectionner de toute manière leur culture en leur fournissant les moyens de le faire. Avec tous les amis de l'agriculture nous souhaitons que le Révd M. Côté réussisse dans son entreprise, et qu'il ait pour le

secondar, tous ceux qui jouissent de quelque influence dans cette localité.

Que ce mouvement en faveur de nos industries, se fasse sur toute la ligne de la Baie des Chaleurs, et ayant peu, nous verrons que l'agriculture y sera en grand honneur. On n'aura qu'à y gagner puisque le marché, pour les produits agricoles, est pour ainsi dire à leur porte, grâce au chemin de fer Intercolonial qui se trouve sur l'autre côté de la Baie des Chaleurs

Les beurreries.

M. le Maire de St Roch des Aulnaies nous prie d'annoncer dans la *Gazette des Campagnes*, qu'il serait très-heureux d'entrer en pourparler avec une personne ayant une grande connaissance dans la fabrication du fromage et la tenue d'une usine à beurre ou beurrerie. Plusieurs citoyens influents de cette paroisse désirent plus particulièrement l'établissement d'une beurrerie, et déjà l'on peut compter, dans cette paroisse, sur le lait de 400 vaches, pour cet objet.

Ainsi, les hommes de l'art qui voudraient se mettre à la tête d'un semblable établissement, feront bien de s'adresser au plus tôt à M. le Maire de St-Roch des Aulnaies, ou à M. Auguste Dupuis, du Village des Aulnaies.

D'après ce que nous disent les journaux agricoles sur ces manufactures aux Etats-Unis, dans la Province d'Ontario et dans le voisinage de Montréal, personne ne peut contester leurs avantages. Partout où elles ont été organisées et bien dirigées, elles ont donné d'excellents résultats. Les avantages sont faciles à démontrer. Tous les cultivateurs peuvent en retirer de grands profits, tout particulièrement ceux qui n'ont pas une grande quantité de lait à disposer.

Ainsi, celui qui a une petite quantité de lait, ne peut le conserver ni le traiter convenablement pour en faire du bon beurre; il le consommera au jour le jour pour les besoins de la maison, à moins qu'il consente à faire un beurre médiocre; avec une beurrerie dans son voisinage, cette petite quantité de lait participe à la manipulation en grand. Ce cultivateur dépose là son lait tous les jours, comme à une caisse d'épargne l'ouvrier dépose son petit pécule. Aux jours du besoin, au bout d'un certain temps, à l'époque d'un paiement à effectuer, c'est une somme assez grande qu'il retrouve dans ce dépôt.

Le lait, qui se conserve si difficilement pendant les chaleurs de l'été et qui ne sert à peu près à rien, excepté dans les grandes fermes, ne court plus le risque de se gâter, puisqu'il est fabriqué tous les jours.

Une beurrerie procure une économie de temps, car il n'est plus besoin, dès lors, dans chaque ménage, d'une personne consacrant plusieurs heures par jour à la manipulation du lait.

Un avantage plus considérable encore des beurreries c'est la plus value qu'elles donnent aux produits des vaches. Le beurre qui y est fabriqué est toujours de qualité supérieure, puisqu'il est fait avec de la crème fraîche, et se vend plus cher que celui qui est fait dans le ménage avec de la crème de plusieurs jours.

Pour faire connaître à nos lecteurs l'importance que l'on attache à ces établissements aux Etats-Unis qu'il nous suffise de dire que dans le seul état de New-York

il existait, en 1874, 1139 laiteries coopératives, auxquelles plus de 23,000 cultivateurs ou fermiers livraient le lait de 308 mil vaches. Depuis cette époque ces établissements ne sont pas demeurés stationnaires, ils ont recruté un plus grand nombre d'adhérents ou de participants, et on peut affirmer, sans être taxé d'exagération, que 30,000 fermiers et autant de fermes sont engagés aujourd'hui dans les différentes sociétés coopératives qui s'adonnent à l'industrie du laitage. Entre ces établissements, la concurrence est active et elle a provoqué des améliorations très notables tant dans les procédés de fabrication que dans la qualité des produits.

Il serait donc à désirer que, dans notre Province, des sociétés coopératives analogues s'établissent pour la fabrication du beurre et du fromage.

A l'appui de ce que nous venons de dire, nous croyons utile de reproduire ici un article intitulé: "Les beurreries," dû à la plume d'un correspondant du *Nouveau-Monde*, qui rend d'importants services à l'agriculture par ses écrits sous le titre: *Entretiens avec nos lecteurs agricoles*.

Voici ce que nous lisons dans le *Nouveau-Monde*, numéro du 11 décembre courant:

"Tout le monde sait quelle force l'association donne à la production. Ce que l'effort individuel ne peut produire est obtenu par l'association des efforts en commun. Ainsi c'est à l'association des petits capitaux que nous devons les chemins de fer aussi bien qu'à toutes les grandes entreprises devant lesquelles ont reculé l'effort individuel ou même la grande fortune de quelques personnes. Chacun a apporté sa faible portion de capital, et la réunion de ces portions minimes a formé ces capitaux énormes nécessaires à l'exécution de ces grands travaux d'une importance si considérable pour tous.

"En agriculture, les mêmes causes, la réunion des efforts individuels, ont amené les mêmes résultats. Le développement de la fabrication du fromage et celle du beurre dans les dix dernières années tant aux Etats-Unis que dans la province d'Ontario est dû à l'association des efforts de chacun. On peut se demander si les mêmes résultats ne seraient point obtenables dans la province de Québec, si la même concentration des intérêts particuliers y avait lieu.

Tous les faits relatifs au système de beurreries en commun (si on nous permet ce néologisme), montrent qu'il est à l'avantage des fermiers de combiner leurs efforts et d'envoyer leur lait à ces établissements qui sont conduits sur le même principe que les fromageries, c'est-à-dire par une association d'intérêt.

"Partout où ces beurreries ont été mises en activité, on reconnaît qu'elles ont produit une meilleure qualité de beurre que celui qui se faisait précédemment dans le voisinage; la qualité est uniforme, ce qui présente un grand avantage pour la vente à l'étranger; le prix est le même pour toute la production, et la continuation des mêmes soins rend la vente d'autant plus facile et rémunérative que l'acheteur sait d'avance quelle qualité il peut espérer.

Pour établir la valeur des beurreries et l'estime qu'obtiennent leurs produits, nous n'avons qu'à vous référer aux prix du marché de Liverpool où le beurre de ces associations se paie 34 cents plus cher par livre que le meilleur beurre des fermes particulières. Nous

avons les preuves les plus certaines que le beurre de la crémèrie de Leeswater, dans la province d'Ontario, a depuis plus de trois ans obtenu sur le marché anglais huit cents par livre au-dessus du prix payé pour les beurres des fermes du même district.

"Il est un autre avantage qui mérite aussi l'attention. Le travail, que dans chaque ferme impose à la famille le soin du lait et sa conversion en beurre, est très-grand; et il serait bon que cette fatigüe journalière fut évitée, d'autant plus que le produit, comme nous l'avons déjà dit, serait plus régulier, d'une vente plus facile et d'un prix plus rémunérateur.

"Il est inutile de répéter ce qui a déjà été dit tant de fois du prix si inférieur qu'obtient le beurre de certaine partie de la province. Quand à côté du prix de 23 cents payé pour les beurres des crémèries, nous voyons le prix de 15 cents offert pour d'autres beurres, nous ne pouvons que conclure que l'association, la fabrication en commun est le seul moyen de donner à ce produit de nos fermes, la valeur qu'il devrait obtenir.

"Pendant les longues soirées d'hiver, nous voudrions que les fermiers se réunissent de temps à autre, pour discuter en commun les questions agricoles qui les intéressent; que dans chaque district, un homme actif, entreprenant, réunisse ses amis et ses voisins et obtienne leurs vues sur une fabrication en commun du produit de leurs vaches laitières; que les avantages du système soient bien exposés, et nous n'avons aucune crainte que le même succès qu'il a rencontré partout ailleurs ne soit obtenu dans les districts où il n'est pas encore appliqué."

Rendre appétissante aux animaux la paille récoltée trop tard.

La paille récoltée trop tard, soit après la maturité, n'est pas aussi appétée du bétail ou des moutons à cause de son goût insipide et de sa dureté. Le difficile est d'amener les animaux à consommer de ce fourrage en aussi grande quantité qu'il serait désirable. Beaucoup d'engraisseurs emploient un moyen très simple pour surmonter cette difficulté: ils arrosent la paille hachée avec de la molasse mêlée dans de l'eau, de manière à ce que toute la masse soit parfaitement imprégnée du liquide sucré.

Bibliographie.

Messieurs J. B. ROLLAND & FILS, Libraires à Montréal, ont eu l'heureuse idée de publier, à l'occasion du renouvellement de l'année, une nouvelle édition des SOUHAITS DE BONNE ANNEE, par Saint François de Sales. Que de pieuses pensées, que de bons conseils, que d'heureux souhaits et souhaits sont contenus dans ce charmant petit livre, qui forme dix chapitres ayant chacun pour titre un souhait particulier, souhaits chrétiens d'ami, d'un vrai serviteur de Dieu.

Cet opuscule vient bien en son temps, et il serait à désirer qu'il accompagne chaque présent fait à l'occasion du renouvellement de l'année, car chacun y puisera des leçons utiles en même temps qu'on y trouvera une lecture attrayante par son bon goût et son style élevé.

Cet opuscule sera expédié par la poste pour 5 cents chaque, 40 cents la douzaine ou \$3 le cent.

Les Étrennes.—Tel est le titre d'un journal qui vient d'être publié. Son existence ne sera pas de longue durée, puisqu'elle a été limitée par son propriétaire, à un seul numéro. C'est bien dommage, puisque sa distribution était gratuite. Dans tous les cas, nous félicitons son propriétaire, M. J. N. Duquet, de Québec, de sa bonne idée: Offrir aux marchands l'avantage de pouvoir annoncer à la veille des fêtes du jour de l'an, dans ce jour-

nal dont la circulation est considérable, tout en procurant au public l'agrément de la lecture d'un feuillet intéressant, sans un cent de dépense, devait être acceptable à tout le monde, et particulièrement aux marchands qui n'ont pas manqué d'encourager cette entreprise par leurs annonces. Nous espérons que la recette de M. Duquet a été satisfaisante, et propre à lui faire publier son journal au moins une fois l'an.

Feuilleton Illustré.—Nous remercions MM. Morneau et Cie, pour l'envoi d'une laisse d'un journal ayant pour titre: *Le Feuilleton Illustré*, publié à Montréal par ces Messieurs. Ce journal paraît tous les jeudis et le prix d'abonnement est de \$1.00, payable d'avance. L'histoire que publie actuellement dans ce journal, un de nos écrivains canadiens, sous le titre: "Le grand vaincu," nous paraît très-intéressante.

Choses et autres.

Fromageries à St-Jean-Baptiste de Rouville.—Un de nos abonnés à la *Gazette des Campagnes*, M. Adelard Beauregard, de St-Jean-Baptiste de Rouville, nous écrit ce qui suit: "Je crois bon de vous faire connaître le montant de la somme que nous avons réalisée par la vente du fromage fabriqué dans notre paroisse. Je vous dirais, il y a deux ans, que nous avions réalisé la jolie somme de quinze cents piastres (\$1,500) par la vente de notre fromage; cette année il y a progrès, puisque nous avons retiré la somme de vingt-deux mille cent soixante-deux piastres et quatre-vingt-neuf centimes (\$22,162.89), répartie sur environ 200 patrons. Il y a M. Guillaume Saurolet, du village, qui, avec une seule vache, et en gardant pour l'usage de sa famille, un pot de lait par jour, a retiré encore la jolie somme de \$47.60.

"Que chaque cultivateur de la Province ait dix vaches comme celle-là, et l'aïssance remplacera la pauvreté. Puis l'on dira alors que la culture de la terre est une source de richesse pour celui qui sait en retirer tous les avantages possibles, par un soin intelligent donné à ses animaux et à sa laiterie."

Culture de la betterave à sucre à Belleville, province d'Ontario.—Environ 25 acres de terre ont été employés à la culture de la betterave à sucre dans le voisinage de Belleville, cette année. Le résultat a été très satisfaisant. On a obtenu de 20 à 30 tonnes de betteraves par acre.

L'emploi de la cendre et des os pour les prairies.—Le professeur Roberts informe que cinquante minutes de cendre de bois par acre, augmente le rendement des prairies plus que n'importe quel autre engrais; les os pulvérisés sont d'un grand avantage pour le trèfle.

—*La profession agricole est malheureusement considérée comme une profession inférieure, et cependant il ne serait pas difficile de démontrer que c'est une des plus nobles.* Alphonse Karr a dit: "Il faut mettre les choses à leur place, l'agriculture à la tête de toutes les autres.... Il faudrait courir à l'agriculture comme on court à un incendie."

Que voyons-nous aujourd'hui de tous côtés? La vie des champs paraît un pis-aller. Le désir de la quitter pour celle des villes des Etats Unis est devenu l'ambition du plus grand nombre. On dirait qu'à la campagne tout est privation, que dans les villes tout est jouissance, et que les travaux de la culture doivent rester uniquement le partage des plus ignorants et des intelligences les plus bornées. Dès qu'on possède une demi instruction, on fuit ce travail soi-disant aride, ne pouvant promettre, dit-on, à ceux qui s'y livrent, qu'une vie toute entière de fatigues, rémunérées tout au plus par la certitude d'avoir du pain à manger, mais du pain sec. A la ville, au contraire, on croit trouver les grosses journées, un travail moins pénible et tout aussi assuré, plus d'aisance par suite avec moins de peine, et aussi plus d'amusements. Cela peut arriver quelquefois, nous n'en disconvenons pas; mais nous serions effrayés, s'il nous était possible de signaler ici, le désenchantement et la misère de la plupart de ceux qui sont actuellement aux Etats-Unis et qui se remettent l'aisance, et toutes les jouissances possibles; s'il nous était possible d'interroger un grand nombre de chefs de famille qui ont cru trouver de l'ouvrage dans les manufactures des Etats-Unis, qui sont actuellement sans pain, sans vêtements, sans feu, eux qui avaient cru s'assurer une existence plus douce et plus heureuse en abandonnant leur village, et que les maladies ou les chômages sont venus visiter et ont précipité dans le dénuement le plus affreux!

Que ceux qui habitent les champs sachent donc y rester, du moins le plus grand nombre ! qu'ils élèvent leurs enfants dans l'estime de leur profession.

Maximes---Agriculture et morale.

* Après Dieu, après la religion, c'est le travail qui a civilisé le monde.—Voulez-vous bien faire toute chose ? allez toujours au plus pressé ; que cette maxime soit toujours la règle de vos actions.

* Otez du monde la gourmandise et l'ivrognerie, le monde sera converti.

* Le travail fait par amour de Dieu, conduit au ciel.—Le travail est un des meilleurs préservatifs contre l'ennui.

* Une vie courte et bonne est bien plus précieuse qu'une vie longue et mal employée.

* Voulez-vous que le climat soit favorable à votre santé ? Apaisez vos passions par la prière, la sobriété, le travail selon vos forces et la vigilance sur vous-mêmes.

* L'ivrognerie est le vice le plus difficile à guérir ; il se guérit par l' Ave Maria et la fuite des occasions.—JULES-SAINT-Pierre.

RECETTES

Moyen pour préserver les poules de la maladie.

Prenez plusieurs têtes d'ail (autant que vous avez de poules), pelez-les bien et mettez-les dans l'eau en ajoutant un verre de vinaigre par pinte d'eau, et placez ce breuvage partout où les poules vont boire.

Moyen pour nettoyer les vases qui ont contenu du pétrole.

On prépare un lait de chaux léger avec lequel on lave le vase ou la lampe qu'il s'agit de nettoyer ou que l'on veut rendre à un autre usage. Le lait de chaux et le pétrole forment une émulsion, c'est-à-dire se combinent en une sorte de savon. Si l'on veut obtenir une plus grande netteté et enlever jusqu'à la moindre trace d'odeur, on lave une seconde fois avec du lait de chaux dans lequel on a mélangé une petite quantité de chlorure de chaux ; le chauffage de lait de chaux rend l'opération plus rapide. Des bouteilles ayant contenu du pétrole ont pu, par ce moyen, être remplies de vin et de bière et rester exemptes de toute espèce de goût particulier.



CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à OTTAWA jusqu'à MIDI,

**VENDREDI,
LE 24 DECEMBRE PROCHAIN,**

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, entre GASPE BASSIN et la RIVE NORD DU ST-LAURENT, à partir de l'ouverture de la navigation de 1881.

Le transport se fera en goëlette de pas moins de 40 tonneaux, la nouvelle mesure.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté seront en vue aux Bureaux de Poste de Gaspé Bassin, Point St-Peter, Percé, Port Daniel et Paspébiac, et au Bureau du soussigné, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 30 octobre 1880.
9 décembre 1880.



Deux Malles laisseront BERSIMIS cet hiver pour la POINTE AUX ESQUIMAUX ; et une Malle laissera la POINTE AUX ESQUIMAUX pour BONNE ESPERANCE. Les lettres et journaux déposés ou reçus à Québec jusqu'au 26 DECEMBRE inclusivement, pour les endroits entre BERSIMIS et la POINTE AUX ESQUIMAUX seront expédiés par le courrier qui laissera BERSIMIS le ou vers le 6 JANVIER prochain.

La seconde Malle laissera BERSIMIS le ou vers le 1er MARS prochain, et comprendra les lettres et journaux déposés ou reçus à Québec jusqu'au 20 FEVRIER inclusivement, en destination pour les endroits entre BERSIMIS, la POINTE AUX ESQUIMAUX, NATASHQUAN et BONNE ESPERANCE.

La Malle pour BONNE ESPERANCE laissera la POINTE AUX ESQUIMAUX le ou vers le 14 MARS prochain, ou à l'arrivée du courrier qui laissera BERSIMIS le ou vers le 1er MARS.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Québec, 10 décembre 1880.

Sous presse et devant paraître en Janvier 1881 :

LOVELL'S GAZETTEER

OR

BRITISH NORTH AMERICA.

Cet ouvrage contient la description la plus récente et la plus authentique d'au-delà de 7,500 cités, villes et villages des provinces d'Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Ile du Prince-Edouard, Manitoba, Colombie Anglaise et du territoire du Nord-Ouest ; de plus des informations générales puisées aux sources officielles, concernant le nom, l'étendue, etc., de plus de 1,800 lacs et rivières. Cet important ouvrage contient aussi un tableau des routes et chemins montrant la proximité des stations de chemins de fer, des havres de mer, de lacs et de rivières, avec des cités, villes, villages, etc., des différentes provinces ; ce tableau est d'une utilité incalculable. Une carte très bien coloriée du Canada est jointe au volume, dont l'éditeur est M. P. A. Grossly qui a été assisté dans la rédaction par plusieurs écrivains.

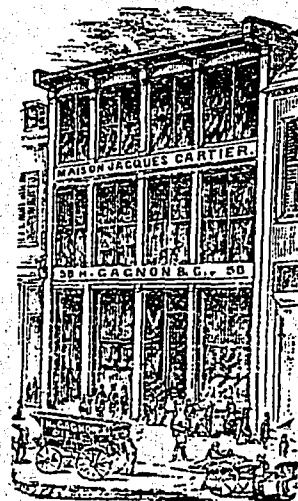
On sollicite des souscripteurs et l'on demande des agents
Prix de l'ouvrage : \$3 payables à la livraison.

JOHN LOVELL & FILS, Imprimeurs Montréal.

Montréal, 14 août 1880

MAISON JACQUES CARTIER

NO. 58,
Rue de la Couronne,
ST. ROCH, QUEBEC.



NO. 58
Rue de la Couronne,
ST. ROCH, QUEBEC.